



DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AIKIDO OU L'AIKIBUDO

A adresser au / à la Président(e) de la Ligue Régionale dont dépend le club.

Nom : _____ Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Téléphone : _____ E-Mail _____

Grade en Aïkido* : _____

Aïkibudo* : _____

Votre / Vos professeur(s) : _____

Vous êtes titulaire d'une des 2 parties du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif ?

Oui Non

Si **Oui**, laquelle : _____

Attestation de formation aux premiers secours Oui Non

Je m'engage à suivre les cours de l'école des cadres et les stages officiels organisés par la FFAA. En attendant, si je suis provisoirement autorisé(e) à enseigner l'Aïkido, l'Aïkibudo, je ne peux le faire que bénévolement.

_____ Fait à

_____ Le

_____ Signature

Observations et avis du ou des DTR** (obligatoire – décision du CD FFAA du 29 octobre 1983) :

Président(e) de Ligue** : _____

DTR** : _____

_____ Date et Signature

_____ Date et Signature

* Grade minimum pour enseigner cette discipline : 1^{er} Dan.

** Le DTR/CTR engage(nt) sa ou leur responsabilité en signant ce document. Il en est de même du / de la Président(e) de Ligue.

Formulaire 6 - Edition : 21 août 2015